ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 27961

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la difficulté inhérente à la profession de sapeurs-pompiers. Nul doute que ceux-ci constituent un personnel très exposé et bien souvent touché par l'accident ou la mort. Dans la mesure où nos pompiers exercent réellement un métier à risques, il lui demande s'il envisage d'attribuer à ces serviteurs de l'État un « titre de reconnaissance de la nation » (TRN).

Données clés

Auteur : M. André Schneider
Circonscription : Bas-Rhin (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27961
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8585